

PARTENAIRES DU RÉSEAU DE SOINS

CONSULTATIONS - REGION NORD

- **URGENCES PÉDIATRIQUES :** 02 62 90 51 90
- **URGENCES / ECLIPS Nord - CHU -** 02 62 90 65 30
- **CMP Labourdonnais,** 95 rue Labourdonnais, 97400 St Denis, 02 62 21 34 59
- **CMP Enfants-ados Serge Lebovici,** 3-ter allée Avé Maria, 97400 St-Denis, 02 6274 37 80
- **Kaz Ado Nord,** 10 rue Champ Fleuri, 97490 Ste-Denis 02 62 20 65 40
- **Centre de Santé Mentale La Mare (CSM*),** 8 bis rue André Lardy, 97438 Ste Marie
CMP 02 62 74 35 68 / CMPEA 02 62 74 32 00

CONSULTATIONS - REGION OUEST

- **URGENCES / ECLIPS Ouest, Centre Hospitalier Ouest Réunion,** 02 62 90 65 30
- **CMP de St-Paul,** 11, rue de l'Hôpital, 97460 St-Paul, 02 62 74 37 40
- **CMP Enfants-ados de St-Paul,** 11, rue de l'Hôpital, 97460 St-Paul, 02 62 4510 20
- **CSM Portail St-Leu,** 5 rue Galabé, 97424 Piton St Leu, CMP 02 62 74 30 50 / CMPEA 02 62 74 30 60
- **Kaz Ado Ouest,** 31 bis rue Labourdonnais, 97460 St-Paul, 02 62 74 22 40
- **CSM Moulin Joli,** 31 chemin Moulin Joli, 97419 La Possession
CMP 02 62 74 36 32 / CMPEA 02 62 74 32 50

PARTENAIRES DU RÉSEAU DE SOINS

CONSULTATIONS - REGION SUD

- **URGENCES CAUMP / CHU Sud Réunion**
02 62 71 98 94
- **CMP Tampon,** 25, cité Lassays 97430 Le Tampon, 02 62 57 01 69
- **CMP St-Louis,** 42 avenue principale, 97450 St-Louis, 02 62 91 20 57
- **CMP Enfants-ados Tampon,** 143 rue du Général Ailleret, 97430 Le Tampon, 02 62 57 29 11
- **CMP Enfants-ados St-Louis / Cilaos,** 8 rue Samuel Treuthard, 97450 St-Louis, 02 62 26 71 64
- **CMP St-Joseph,** 2 rue Mère Térésa, 97480 St-Joseph, 02 62 56 22 56
- **CMP St-Pierre,** 1 rue Sainte-Rose, 97410 St-Pierre, 02 62 25 81 22
- **CMP Enfants-ados St-Joseph,** 2 rue Mère Térésa, 97480 St-Joseph, 02 62 56 49 59
- **CMP Enfants-ados St-Pierre,** 9 allée des poètes Terre Sainte 97410 St-Pierre, 02 62 96 00 24
- **CAPAS St-Pierre,** 6 allée des Rameaux, 97410 St-Pierre, 02 62 35 02 16

CONSULTATIONS - REGION EST

- **URGENCES / ECLIPS EST / GHER St-Benoit,** 02 62 74 30 42
- **CSM St-André,** 210, rue Dumesnil d'Engente 97440 St-André, CMP 02 62 46 26 53 / CMPEA 02 62 58 87 30
- **CSM* Bras Fusil,** 35 rue des Dahlias, 97470 St-Benoit CMP 02 62 74 38 00 / CMPEA 02 62 74 36 95

Kaz Ado Est, 8 place Michel Debré, 97412 Bras-Panon 0693 22 79 61

You avez été reçu(e) par un intervenant de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) :

Nom de l'intervenant :



Etablissement Public
de Santé Mentale
de la Réunion



Direction Générale / Secrétariat Général / Communication / CUMP - MAJ 09/01/2026



Contacts

Par téléphone : du lundi au vendredi
de 08h30 à 16h
au 02 62 74 32 75 ou faire le 15
Par e-mail : cump-oi@epsmr.org

TOUT DE SUITE APRÈS UN CHOC

La CUMP est une équipe de soignants, qui travaille en lien étroit avec le **SAMU** et les **hôpitaux publics**.



SON RÔLE

Prendre en charge le plus préocemment possible la souffrance psychique et psychologique des personnes exposées à un événement exceptionnel.

Dans les heures qui suivent le choc, une partie des personnes exposées éprouvent **des réactions émotionnelles intenses avec stress et angoisse**, parfois des manifestations inhabituelles du comportement avec agitation ou à l'inverse stupeur ou encore des sensations corporelles avec douleurs, tremblements ...

C'est pourquoi **les professionnels de la CUMP sont présents et à la disposition des victimes et de leurs proches sur les lieux de l'événement**. S'entretenir avec eux favorise l'atténuation de ces symptômes.



DANS LES JOURS QUI SUIVENT L'ÉVÉNEMENT MARQUANT

Les manifestations du traumatisme peuvent aussi apparaître ultérieurement sous forme d'images, de pensées, de cauchemars qui font revivre l'événement. Elles sont susceptibles d'entraver la reprise de votre vie antérieure, sociale et professionnelle.

Dès que vous en éprouvez le besoin, **nous pouvons vous rencontrer dans les plus brefs délais** afin de mettre en place les soins nécessaires.



CONTACT

Vous pouvez nous contacter via **le SAMU** au 15 ou le secrétariat de la CUMP au **0262 74 32 75**. Nous pourrons vous **prendre en charge** ou vous **orienter vers une consultation** de psycho-traumatisme en lien avec la CUMP ou vers un Centre Médico-Psychologique (CMP) à proximité de votre domicile (voir au verso).

Nous attirons votre attention sur le fait que les enfants éprouvent également des symptômes liés au traumatisme qui s'expriment différemment en fonction de leur âge. S'ils persistent, ils peuvent nécessiter une prise en charge auprès de spécialistes.

INFORMATION JURIDIQUE

Lors d'actes de terrorisme, **des mesures gouvernementales spécifiques** sont mises en oeuvre pour les victimes. À ce titre et afin de vous en faire bénéficier, des informations administratives sur votre prise en charge peuvent être transmises à la Cellule interministérielle d'aide aux victimes.

Si vous n'en souhaitez pas la transmission, merci de l'indiquer aux professionnels de santé de la **Cellule d'Urgence Médico-Psychologique**.

Enfin, vous pouvez bénéficier d'informations et de conseils sur le plan juridique auprès de l'association d'aide aux victimes de votre département de résidence dont la liste est disponible sur le site du Ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr/aide-aux-victimes-10044



CONSEIL DE PRUDENCE

Après un événement dramatique, afin de vous protéger, nous vous conseillons la plus grande prudence à l'égard de tout ce qui peut réactiver le vécu de l'événement, comme les sollicitations des médias et des réseaux sociaux.